

Le 14 juin 2016

Monsieur Serge Blais
Directeur général
Mine Canadian Malartic
100, chemin du Lac Mourier
Malartic (Québec) J0Y 1Z0

Objet : Évaluation du risque toxicologique des émissions atmosphériques de chrome hexavalent à Malartic

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la réponse de votre consultant, Sanexen, à la suite de notre demande de clarification concernant l'évaluation du risque toxicologique des émissions atmosphériques de chrome hexavalent (Cr VI). Nous avons pu constater en effet que les arguments avancés par votre consultant sont déjà exposés dans leur étude.

Ceci dit, nous percevons actuellement des informations concernant le Cr VI qui pourraient être interprétées comme des contradictions. D'un côté, il est clairement mentionné par WSP, dans l'étude d'impact au chapitre 4, que selon une estimation prudente, les concentrations de Cr VI représenteraient environ 8 % du Cr total, et de l'autre côté, Sanexen conclut que les concentrations de Cr VI devraient être considérées comme négligeables, et ce, en se basant sur les mêmes données que WSP. Le risque ici est que, dépendamment de l'approche défendue, deux évaluations du risque différentes pourraient en découler. Devant cette situation, nous souhaitons connaître la position de Mine Canadian Malartic sur cette question. En fonction de votre position, nous voulons également savoir si des modifications seront apportées à l'étude d'impact ou à l'étude de Sanexen.

En terminant, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Frédéric Bilodeau, Ph. D.



Conseiller en santé environnementale

FB/fr

- c. c. D^{re} Lyse Landry, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'A.-T.
M. Stéphane Bessette, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'A.-T.
D' Horacio Arruda, ministère de la Santé et des Services sociaux
Mme Marion Schnebelen, ministère de la Santé et des Services sociaux
M. Pascal Lavoie, Mine Canadian Malartic
M. Christian Roy, Mine Canadian Malartic
Mme Mélissa Desrochers, Mine Canadian Malartic